

Boralex obtient un tarif bonifié pour quatre parcs éoliens en Ontario grâce au nouveau programme *Advanced RESOP*

Montréal (Québec), le 21 octobre 2009 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») annonce qu'elle a obtenu un tarif éolien bonifié pour ses projets qualifiés au programme *RESOP* grâce aux nouvelles règles ontariennes pour la promotion des énergies renouvelables.

Ainsi, les quatre premiers parcs éoliens de Boralex du site Thames River situé dans le sud de l'Ontario, actuellement en phase finale de construction, profitent d'un tarif de 121 \$ par MWh plutôt que 110\$ par MWh, tarif présentement offert par le programme *RESOP*. De plus, ces nouvelles règles permettent aussi à Boralex de récupérer 100 % de la subvention associée au programme fédéral *ecoEnergy* qui représente 10 \$ supplémentaire par MWh plutôt que 5 \$ (ou 50% du montant éligible), tel que prévu dans le programme initial. Ce changement aura un impact sur les revenus annuels totaux d'environ 1,7 M\$. La mise en service des parcs est prévue au cours des prochaines semaines.

Par ailleurs, selon les règles du *Advanced RESOP*, la Société serait en mesure de se qualifier pour cinq autres projets d'une puissance installée de 50 MW supplémentaires aux mêmes conditions, sous réserve d'une mise en service avant le 31 décembre 2010.

« Ces contrats, d'une durée de 20 ans, octroyés par *Ontario Power Authority*, donnent d'excellentes perspectives d'avenir pour Boralex en terres ontariennes », précise monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex inc.

À propos de Boralex

Boralex est une importante société privée productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de centrales d'énergie renouvelable.

*Employant plus de 300 personnes, la Société possède et exploite 22 sites totalisant une puissance installée de 365 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. Également, la Société a plus de 300 MW de projets énergétiques en développement. Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – **éolienne, hydroélectrique et thermique**. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.*

De plus, Boralex détient 23 % des parts de Fonds de revenu Boralex énergie qui regroupe 10 centrales d'une puissance installée de 190 MW, au Québec et aux États-Unis. La gestion de ces sites est effectuée par Boralex.

Pour de plus amples renseignements, visitez le www.boralex.com ou le www.sedar.com.

Pour de plus amples renseignements :

Madame Sophie Paquet
Conseillère en communication
Borex inc.
(514) 985-1353
sophie.paquet@borex.com